

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2016 - 19 heures
Salle du Val Marie à Thionville

La séance est ouverte à 19 h 15.

Après avoir entendu quelques communications de M. le Président,

- **PREND ACTE** des décisions du Président et du Bureau Communautaire du 8 septembre 2016
- **ADOPTÉ** le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 8 juillet 2016
- **DECIDE** du principe de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'Agence Moselle Attractivité
- **AGRÉE** la candidature de la société FH ENERGIE en vue de son implantation sur la zone artisanale de la ZAC Metzange-Buchel et **FIXE** le prix de cession du terrain à 30 € le m²
- **SOLLICITE** le rattachement de l'Office Public de l'Habitat de Thionville à la Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2017
- En matière d'habitat social, **ACCORDE** sa garantie pour le remboursement de prêts :
 - par BATIGERE SAREL pour financer les travaux complémentaires liés à l'acquisition-amélioration de 96 logements, 1-3-5 rue St Pierre à Yutz,
 - par l'OPH de Thionville pour financer l'acquisition-amélioration de 2 logements sis 29 Avenue Albert 1er à Thionville, l'acquisition en VEFA de 39 logements sis Rue des Frères à Thionville et l'acquisition en VEFA de 31 logements sis Lotissement Les Barrières à Manom
- S'agissant du soutien au sport, **ATTRIBUE** les subventions suivantes :
 - 5 000 € à la Société de Gymnastique de Yutz pour la saison 2016/2017
 - 1 500 € au Club de Boxe Française de Thionville pour l'organisation des Internationaux de Thionville le 29 octobre 2016
- **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention annuelle de 10 000 € pendant 3 ans, à l'AFAD de la Moselle pour la mise en œuvre du dispositif « Taties à toute heure » relatif à la garde d'enfants aux horaires atypiques
- **ADOPTÉ** les décisions modificatives des budgets principal, assainissement et des zones d'activités
- **FIXE** les nouveaux montants d'attribution de compensation versés aux communes membres de la Communauté d'Agglomération
- **FIXE** les durées d'amortissement des subventions d'équipement
- **FIXE**, pour l'année 2017, le coefficient multiplicateur de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) à 1,1

- **ATTRIBUE** aux communes concernées les fonds de concours dans le cadre des compensations financières fixées pour l'année 2016
- **APPROUVE** les Comptes Rendus Annuels à la Collectivité (CRAC) 2015 des zones d'activités concédées à la SODEVAM des ZAC :
 - Espace Meilbourg à Yutz
 - Espace Cormontaigne à Thionville-Yutz
 - Kickelsberg à Basse-Ham
 - Emaillerie à Manom
- **APPROUVE** les comptes et le rapport d'activités 2015 de la SODEVAM
- **PREND ACTE** des rapports d'activité 2015 des syndicats :
 - Syndicat Mixte EUROPORT
 - Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise (SCOTAT)
 - SYDELON
 - Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain
- **PREND ACTE** du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets
- **APPROUVE** la modification des horaires d'ouverture des déchetteries de Thionville, Veymerange et Havange
- **APPROUVE** la mise en œuvre de l'opération CIVIGAZ sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et la convention de partenariat correspondante à conclure avec GRDF et UNIS CITE
- **CONFIRME** la participation de la Communauté d'Agglomération au projet Task Force Frontaliers de la Grande Région
- **APPROUVE** les statuts de la Communauté d'Agglomération conformément aux termes de la Loi NOTRe, **AUTORISE** Monsieur le Président à **ENGAGER** la procédure de modification statutaire et **FIXE** l'intérêt communautaire des compétences concernées
- S'agissant des ressources humaines, **ADOpte**, avec effet au 1^{er} octobre 2016, le nouveau tableau des effectifs.

La séance est levée à 21h10.